



AMIS-GYMNASTES YVERDON-LES-BAINS

Procès-Verbal de l'assemblée générale du 20 septembre 2019

AMIS-GYMNASTES YVERDON-LES-BAINS

Procès-verbal de l'Assemblée Générale du vendredi 20 septembre 2019 à 20 h.

au réfectoire du Centre sportif des Isles à Yverdon-les-Bains

Ordre du Jour :

- 1.- Bienvenue**
- 2.- Nomination des scrutateurs**
- 3.- Admissions – démissions – radiations**
- 4.- Hommage aux disparus**
- 5.- Approbation des PV des assemblées générales du 28 septembre 2018 et du 9 mai 2019**
- 6.- Rapports :**
 - a) de la présidence
 - b) du responsable technique
 - c) de la coach J&S
 - d) des responsables des ressorts
 - e) des commissions :
 1. Soirée
 2. Loto
 3. Noël
 4. Coupe des Bains
 5. Fête de printemps
 6. Tournoi de volley-ball GH
 7. Team Test Event
- 7.- Gestion :**
 - a) présentation des comptes de la société
 - b) rapport de la commission de gestion
- 8.- Calendrier 2019-2020**
- 9.- Cotisations**
- 10.- Budget 2019-2020**
- 11.- Cabane, point sur la situation**
- 12.- Elections**
- 13- Honneurs**
- 14.- Propositions individuelles**
- 15.- Divers**

1.- Bienvenue et adoption de l'ordre du jour (Benjamin Payot)

Le Président, Benjamin Payot, ouvre la séance à 20 h. 10 et souhaite à tous et toutes une cordiale bienvenue. Il indique que les rafraîchissements sans alcool sont offerts par la société. Pour rappel, les bières sont à 2 fr. les bouteilles de vin à 13 fr.

Le verre de l'amitié sera offert à l'issue de l'assemblée.

Ordre du jour : Team Test Event à ajouter en point 6.7

Sont convoqués à l'assemblée : 514 membres avec droit de vote.

22 personnes (adultes ou parents d'enfants) se sont excusées.

La liste des personnes excusées peut être consultée auprès de la secrétaire Anita David.

Seules les personnes actives dans la société et ayant signé la liste des présences ont le droit de vote.

L'ordre du jour est approuvé à l'unanimité et suivi tel que présenté.

2.- Nomination des scrutateurs (Benjamin Payot)

Sont nommés scrutateurs : Baptiste et Jessica

Sont présents : 55 membres, dont 53 avec droit de vote, majorité absolue : 27

3.- Admission-démission-radiation (Alain Charles)

Depuis la dernière AG ordinaire, nous avons enregistré 70 admissions, 83 démissions, aucune radiation.

4.- Hommage aux disparus (Benjamin Payot)

Des Aminches et amis de la société nous ont quittés durant cette année. Nous avons une pensée toute particulière pour

- Marie Pilloud, membre honoraire
- Marcel Pasche, membre d'honneur

ainsi que pour tous les membres de la société qui ont eu la douleur de perdre un parent, un ami ou un être cher.

L'assemblée se lève et observe une minute de silence à la mémoire des disparus.

5.- Approbation des PV des assemblée générale du 28 septembre 2018 et extraordinaire du 9 mai 2019

Le PV de l'année dernière ainsi que celui de l'Assemblée Générale extraordinaire ont été mis sur le site internet et transmis par courrier aux personnes l'ayant demandé. Les PV ne suscitent aucune remarque et sont acceptés à l'unanimité par l'Assemblée, avec remerciements à Anita pour leur rédaction.

6.- Rapports :

- a) De la présidence, Benjamin Payot et Amélie Morleo
- b) Du responsable technique, Justin Delay
- c) Du responsable de ressort J+S, Géraldine Rey, lu par Géraldine
- d) Des responsables de ressorts
 - 1. Jeunesse, Laure Lambert
 - 2. Individuels, Sandy Jaccard
 - 3. Dames, Berthy Pelet
 - 4. Gym Hommes et Volley-ball, Luc Martignier
 - 5. Actifs-Actives, Guillaume Cuerel,

A la fin du rapport du ressort individuels, Sandy passe la parole à Gwenaël Cochand, moniteur du groupe Artistique pour parler de la situation présente et des objectifs. Le groupe Artistique manque de moyens, de moniteurs, de gymnastes et de salles, entre autres. Forte de ce constat, l'ACVG a entamé une réflexion avec les sociétés de Montreux et d'Yverdon avec l'idée d'engager un moniteur professionnel à un certain pourcentage dans les 2 sociétés. L'ACVG s'engageait à payer 50% du salaire des entraîneurs au début pour se retirer petit à petit en laissant le choix aux sociétés de poursuivre ou non l'aventure. En 2016, Gwenaël se réjouissait de la votation d'un nouveau règlement d'indemnisation, incluant un potentiel entraîneur. En 2019 le refus du comité de soutenir le projet le laisse amer. Il tire une dernière fois la sonnette d'alarme pour dire que faute d'une solution valable, le groupe Artistique garçons risque de connaître sa dernière saison. Sandy remercie Gwenaël pour son intervention. Des discussions sont en cours. Si quelqu'un a une solution ou proposition, la société est ouverte et à l'écoute.

- e) Des commissions :
 - 1 Soirée 2017, Jonas Delay
 - 2 Loto, Christian Favre, lu par Benji
 - 3 Noël des AGY, Laure Lambert
 - 4 Coupe des Bains, David Piot
 - 5 Fête de Printemps, Jonas Delay
 - 6 Tournoi de volley-ball GH, Patrice Richard lu par Benji
 - 7 Team Test Event, Francis Buchi, lu par Benji

Le président remercie toutes les personnes qui ont rédigé un rapport pour leur ressort ou pour les différentes manifestations. La parole est passée à Alain.

7.- Gestion

Des fascicules présentant les comptes et les budgets sont à disposition sur les tables.

- a. présentation des comptes de la société, Alain Charles
- b. rapport de la commission de gestion, Patric Delay.

Le Président remercie Alain Charles pour la gestion des comptes de la société. En l'absence de question ou de remarque, il donne la parole à Patric Delay pour le rapport de la commission de gestion.

Le président remercie Patric ainsi que les autres vérificateurs pour leur travail.

L'assemblée accepte à l'unanimité :

- a. les comptes tels que présentés
- b. de donner décharge aux deux caissiers, à la commission de gestion et au comité pour la gestion de la société.

Le président remercie les membres pour la confiance accordée.

8.- Calendrier 2019-2012 (Benjamin Payot)

Le calendrier de nos manifestations ainsi que les rencontres ou manifestations dans lesquelles on peut retrouver différents groupes de la société se trouve sur le site des AGY. Comme pour le précédent exercice, une newsletter comportant les dates des différentes manifestations sera envoyée à tous les membres. Les prochaines dates à retenir sont :

- 27 octobre 2019 : Team Test Event à la Marive
- 9-10 décembre CS Agrès Garçons
- 15 et 16 novembre 2019 : Soirée annuelle des AGY à la salle de spectacle de la Marive
- Date en suspens, probablement le 14 décembre : Noël des AGY
- 26 janvier 2020 : Loto de la société à la Marive
- 9 et 10 mai 2020 : Coupe des Bains au Centre sportif des Isles
- 16 mai 2020 : Tournoi de Volley des GH
- Mai 2020, date à définir : Fête de Printemps au Centre sportif des Isles.

9. Cotisations (François Cochand)

François Cochand rappelle que L'ACVG va augmenter ses cotisations de 2 fr. .50 pour les enfants et de 4 fr. pour les adultes, sauf pour les groupes dames et hommes. Elle maintient statu quo pour les indemnités. Les augmentations des cotisations de l'ACVG sont reportées automatiquement, comme voté en 2018. Il reste à disposition pour toute question à ce sujet.

10.- Budgets (Alain Charles)

Le détail du budget se trouve sur les fascicules distribués à l'entrée. Les recettes présentent peu de variations par rapport au budget de l'année précédente. La réduction pour bénévoles est passée chaque année en transitoires, en déduction des cotisations. Au niveau des dépenses, il faut compter avec une armoire de rangement à Fontenay, le remplacement de la barre fixe olympique, des housses pour gros tapis et du petit matériel. Le compte internet-informatique comprend désormais des frais pour le programme de gestion des bénévoles. Frais cabane, il faut compter avec l'amortissement et les intérêts sur 7 mois.

Les travaux de reconstruction de la cabane feront l'objet d'un compte investissement à part qui passera à l'actif du bilan.

Pourquoi le prélèvement fond cabane ne figure pas dans ce compte ? Il passe en compte d'investissement, un compte travaux qui est à part. Les fonds ne figurent pas au budget, seulement l'exploitation. Une fois les travaux effectués, la cabane figurera à l'actif du bilan.

Pas d'avis contraire ni abstention, le budget est accepté avec remerciement à Alain.

11.- Cabane (Benjamin Payot)

La municipalité vient de recevoir l'autorisation de signer le DDP avec nous. On est en attente de l'acte notarié. Dès qu'il est prêt on peut prendre rendez-vous avec le syndic pour signatures. S'il y a des questions Benji ou Daniel sont à disposition pour y répondre.

12.- Elections

On est en fin de mandat et deux personnes souhaitent se retirer, Géraldine Ray, coach JS et François Cochand, caissier cotisations. Deux candidats se proposent. Nathan Bösiger pour remplacer Géraldine et Florine Boss pour reprendre le poste de François. Ces deux candidatures sont acceptées avec applaudissements.

Florine change de poste. Ses tâches de secrétariat seront reprises par Anita.

Pas de remarques ni avis contraires. Le nouveau comité est approuvé par applaudissements.

13.- Honneurs

Cette année nous comptons 3 nouveaux membres honoraires qui sont :

Bonzon Sandrine, membre des Actives du jeudi de 2000 à 2015 et monitrice Parents-Enfants depuis 2015.

Wagnières Baptiste, membre des VT mixtes Moniteur depuis 2016 Membre de la commission CdB depuis 2017

Delay Jonas, aide-moniteur de 2005 à 2006, moniteur depuis 2006 :

Sont remerciés et reçoivent également une attention, Berthy Pelet pour la gestion des costumes, Renée Gnägi pour l'entretien de la cabane et la gestion de sa location, Markus Kohli qui s'occupe de notre site internet y compris la refonte du site et, pour la taille de la haie de la cabane, Maxime Oberholzer et Cédric Jaccard. François Cochand qui quitte ses fonctions de caissier et David Piot qui renonce à la présidence du comité CdB reçoivent également un présent et des remerciements chaleureux.

14.- Divers, propositions du comité et individuelles

Divers Aurélie Calame, responsable des bénévoles avec Fanny Blanc pour les CS Agrès garçons rappelle qu'il y a des postes pour tout âge à repourvoir et que les inscriptions peuvent se faire en ligne sur le site internet. Il est plus facile de le faire sur un ordinateur que sur un téléphone. Il ne faut pas hésiter à s'adresser à elle ou à Fanny. La manifestation est payante. L'entrée est offerte aux bénévoles lors de leurs jours de travail.

Le président lève l'assemblée à 21h 40. Il invite les participants à partager le verre de l'amitié.

La secrétaire

Anita David